L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 FEVRIER 1885. — 58ème Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 19 FEVRIER 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, rue Bourgogne No 218, entre St. Philippe et Dumaine, meubles, argenterie, bijouterie.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, actions et bons.

La variété des cultures.

Nous avons en ce moment, au milieu de nous, une multitude de planteurs, de fermiers, petits et grands. Deux choses les ont attirés à la Nouvelle-Orléans: l'Exposition, qui excite justement leur curiosité; les fêtes du carnaval, auxquelles ils ne manquent jamais d'assister. Ils ne sont pas riches, et leur libéralité naturelle souffre beaucoup des économies qu'ils sont obligés de faire durant leur séjour. Rien d'instructif, à la fois, et de triste, comme leur conversation: la gêne est générale, les plaintes à peu près unanimes; la concurrence a appauvri les uns, les inondations ont ruiné les autres.

Vous en rencontrez qui ont abandonné la culture de la canne et ne s'en trouvent pas plus riches; d'autres qui ont semé du maïs au lieu de coton et n'ont pas vu leur situation s'améliorer d'une façon sensible.

C'est toujours et invariablement la manie de l'unité de culture qui possède nos agriculteurs. Il ne se passe pas de semaine que nous n'ayons à relater le fait suivant: M. tel ou tel a roulé toutes ses cannes; il n'en veut conserver aucune pour la semence, il va faire du riz—c'est-à-dire que, fatigué d'une culture exclusive qui ne lui rapporte plus de quoi vivre, il se jette dans une autre, non moins exclusive, qui, dans deux ou trois ans, le placera probablement dans une situation aussi embarrassée.

Le remède au mal, il le cherche dans le changement; il ne l'y trouvera pas. Il est autre part: dans la variété, dans l'adoption des cultures auxiliaires; il est dans l'emploi des méthodes consacrées par le temps et l'expérience, parmi les fermiers de l'Ouest, du Nord et de l'Europe.

Visitez les établissements agricoles de ces contrées; vous y verrez du blé, du seigle, du maïs, des pommes de terre, des pois, des sainfoins—tout ce qui peut être vendu sur le marché, tout ce qui peut servir à l'alimentation du personnel et des animaux de trait et domestiques de la ferme; dans les étables, des vaches, des moutons, des porcs, de la volaille—tout ce qui est susceptible d'ajouter un revenu, de fournir les viandes fraîches ou salées, le laitage et les œufs, nécessaires à la nourriture de la famille et des employés. L'établissement revêt le caractère d'un monde complet, qui tend à se suffire à lui-même, à n'avoir besoin, que le moins possible, des secours d'autrui—de façon que le fermier ait toujours à sortir de chez lui pour vendre, jamais pour acheter.

S'il y a une vérité hors de toute contestation, c'est que le protectionnisme a, en une vingtaine d'années, prodigieusement enrichi les Etats-Unis. La ferme bien constituée est le modèle de ce système économique. L'agriculteur qui connaît à fond son métier a l'horreur des importations ou des achats; il ne vise qu'à exporter ou à vendre.

Transportez-vous maintenant dans nos campagnes; pénétrez dans une habitation située le long du fleuve ou d'un bayou quelconque—c'est presque toujours dans ces conditions que l'on a élevé les fermes, dans notre Etat; les cours d'eau sont, pour elles, d'un puissant secours, attendu qu'ils leur procurent les moyens de communication à bon marché. Vous y trouverez, presqu'invariablement, le long de la rivière, des terres assez élevées et très fertiles; plus loin, dans l'intérieur, un sol plus bas, souvent marécageux, dont le planteur ne sait que faire. Sur ses bonnes terres, il plante la canne ou sème le coton, suivant qu'il habite la haute ou la basse Louisiane; le reste du terrain est, les trois quarts du temps, perdu. Au lieu de mettre la canne ou le coton de côté, pour ne s'occuper que du riz, comme le font maintenant les planteurs qui se vantent de faire de la réforme, pourquoi ne continuent-ils pas à se livrer aux mêmes cultures? Pourquoi n'y ajoutent-ils pas celle du riz, sur les terrains bas, qui s'y prêtent admirablement? Ne serait-ce pas là deux sources de revenu, au lieu d'une seule, à laquelle ils se sont condamnés jusqu'ici? Pourquoi ne récolteraient-ils pas, en même temps, du coton et du riz, ou du sucre et du riz? Ils trouveraient, dans cette nouvelle direction de leur ferme, d'immenses avantages. Le riz mûrit au mois d'août. On peut, aisément, le récolter, le nettoyer, l'écaler, en septembre, de manière à le mettre en vente du 1er au 15 octobre. Le planteur touche alors son argent et se trouve en fonds pour commencer sa roulaison.

Qu'on nous permette de citer un ou deux exemples, bien frappants, de ce que nous avançons:

Dans la paroisse Iberville, un planteur sucrier, qui avait des terres en friche, s'avisa d'en semer 200 acres en riz; il acheta, dans ce but, 115 barils de semence. Sait-on quel fut le résultat de son essai? Il récolta 4600 barils de riz brut, qu'il vendit $4,15 le baril. A la fin d'octobre, il avait touché son argent et il commença sa roulaison, sans crainte d'être arrêté dans ses travaux par le manque d'argent.

Un autre planteur de la même paroisse suivait ce premier exemple avec autant de succès; il ajoutait à sa récolte de cannes celle du riz. De 190 acres, il tirait 4300 barils, qu'il revendait ensuite à des prix variant de $4,10 à $5,75. En octobre, il avait en caisse une somme ronde qui lui permettait de ne rien épargner pour mener à bien sa roulaison.

Que répondre à des faits semblables? Ne prouvent-ils pas que la variété des cultures est la seule voie de salut pour nos agriculteurs?

Une dernière citation. Une habitation avait été inondée, une crevasse en avait détruit toutes les cannes; le planteur était au désespoir. Heureusement, cédant à un conseil d'ami—à tout hasard, à une époque si avancée de l'année, que le succès lui semblait impossible—il ensemence 200 acres en riz. Il récolte, en septembre, 3550 barils; il en garde 500 pour la semence et vend le reste $4 50 le baril. La culture de la canne l'avait ruiné, il avait contracté des dettes qu'il ne pouvait payer; c'est une résolution désespérée, prise au dernier moment, qui le sauve et lui permet de s'acquitter envers ses créanciers.

Ces citations, et bien d'autres que nous pourrions y ajouter, démontrent jusqu'à l'évidence, que les deux cultures simultanées sont non seulement possibles, mais nécessaires. Il serait même mieux d'en ajouter une troisième, qui donnerait un nouveau revenu.

Ce n'est pas la première fois que nous traitons le sujet de la variété des cultures; peut-être même trouvera-t-on étrange que nous y revenions si souvent: C'est que nous croyons remplir un devoir impérieux en le faisant. N'oublions pas que la Louisiane est, avant tout, un Etat agricole, qu'elle est bien appauvrie, qu'elle ne peut trouver de salut que dans le relèvement de son industrie agricole, que ce relèvement ne se produira que par la variété des cultures. Grâce à cette réforme, nos campagnes retrouveront un peu de leur aisance d'autrefois, et nous verrons la prospérité renaître bien vite dans notre métropole.

LOUISIANE.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines, du 14 février:

Le Mississippi a beaucoup baissé depuis peu de jours, mais le temps est humide, froid, extrêmement désagréable.

—Le "Jessie K. Bell" profite de l'affluence attirée à la Nouvelle Orléans par l'Exposition et le Carnaval, pour faire quelques voyages aux Jetées Eads.

—Nous appelons l'attention des propriétaires riverains du fleuve, qui négligent ou refusent de réparer leurs chemins et leurs levées, conformément à l'ordonnance du jury de police de la paroisse sur la condamnation à laquelle ils s'exposent, de par de cette même ordonnance.

L'autorité devrait leur appliquer la loi dans toute sa rigueur, et faire les réparations voulues, à leurs frais.

Le *Banner*, paroisse Pointe-Coupée, du 14 février:

Le temps charmant que nous avions, depuis trois semaines, vient de changer subitement. Nous avons eu, le 11, de la pluie, de la neige, du verglas, une température extrêmement désagréable. Mais les trois semaines qui ont précédé, avaient été très favorables aux travaux des champs, qui sont très avancés.

—Les levées de la paroisse, depuis Hermitage jusqu'à l'ancienne propriété Morrison, ont été fort bien réparées. Les travaux sont achevés. Nous apprenons également que la seconde digue de Waterloo a été parfaitement réparée. Il n'y a plus de danger à redouter de ce côté. C'est notre shérif, l'actif M. E. G. Benker, qui s'est chargé des travaux; il a pu les accomplir, grâce aux souscriptions qu'il a recueillies.

—Parmi les bons citoyens qui ont montré du zèle pour réparer les rues le long de leurs propriétés, il faut citer, au premier rang, M. T. Mix. La route qui passe devant sa propriété est en excellent état.

—Les eaux se sont retirées presque partout, à l'heure qu'il est; il y a, pourtant certains endroits où le passage est encore difficile. Cette situation se prolongera certainement quelque temps.

—Nous apprenons avec plaisir que nos voisins de l'Atchafalaya ont achevé leurs travaux; les levées Simpson et Callahan sont hors de danger; il en est de même des autres, au-dessus et au-dessous de celle que nous venons de nommer.

—Mariés, à l'église Ste-Marie, M. J. Marcy Lebeau à Mlle Hesilda Samson: M. Hochandale à Mlle Alice Irma Brown.

—Nous trouvons, dans l'ouvrage de William Darby, la description suivante de l'Atchafalaya pendant les automnes de 1807, 1808 et 1809, l'auteur avait eu de fréquentes occasions de visiter les rives de l'Atchafalaya à l'époque des eaux basses; il avait pu, par conséquent, en étudier le courant:

"D'après mes observations, dit-il, je suis porté à croire, que, dans le passé, les eaux de la Rivière Rouge et du Mississipi ne se mêlaient pas. Il n'y a qu'à examiner les rives des deux rivières et la couleur des strata ainsi que la position des deux courants, pour voir nettement que l'Atchafalaya a été, à une époque reculée, la continuation de la Rivière Rouge.

"La rapidité du courant de l'Atchafalaya et la quantité d'eau qui y tombe du Mississippi sont presqu'incroyables.

"On a cru, généralement, que le barrage, ou amas de bois qui bouche cette rivière, empêche l'eau du Mississippi de s'en échapper. C'est une erreur. On s'en aperçoit en jetant les yeux sur la carte.

"La distance, de la tête du barrage, est de 27 milles, et le courant est extrêmement rapide. Par suite de l'inclinaison du plan sur lequel roule l'Atchafalaya et de l'impétuosité irrésistible donnée au torrent, par les matières qui se mêlent à ses eaux; la masse des flots de cette rivière n'est nullement diminuée par le barrage.

"Il y a, maintenant, à peu près trente-neuf ans que la première barre s'est formée. Les obstructions de l'Atchafalaya datent de 1778, et elles n'ont fait que s'accroître depuis. La masse des bois s'élève et s'abaisse avec l'eau toutes les saisons, elle se maintient à une même élévation au-dessus de la surface. Est-il possible d'enlever ce barrage? c'est ce que l'on ne sait pas; mais l'ouverture de cette rivière ferait un bien considérable à la Louisiane et aux Etats de l'Ouest."

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 14 février:

Nous devons à l'obligeance du capt. Joseph Gonzales les chiffres intéressants qui suivent sur la récolte du coton, dans le 7me "ward" de notre paroisse, l'an dernier.

J. A. Gonzales	282 balles.
Guedry et Thompson	232 "
V. A. Gauthreau	220 "
Solomon Harman	20 "
Vendues pour semence par différents particuliers	100 "
Total	854 balles

Nous donnerons, prochainement, un tableau de la récolte du 8me ward.

—Décédée, sur l'habitation Island, paroisse Iberville à l'âge de 40 ans, Magdalena Menck, femme de Wm Rogge.

—Mariés, M. C. Rome à Mlle Rebella Outre; Just Jambois à Mlle M. Elda Brokhoff;

M. F. Landry à Mlle M. Ayraud;
M. Arth. Melançon à Mlle S. Mayor.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 14 février:

Dans la soirée de jeudi dernier, vers les neuf heures, la neige a commencé à tomber en larges flocons; la terre en a été bientôt couverte, mais la pluie est survenue, ce qui l'a fait fondre assez rapidement. Ce matin, il n'en restait presque plus trace.

—Sur le Bayou Bœuf, on va semer du coton et du maïs, mais du coton avant tout. Nous croyons que l'on ferait mieux de donner la préférence au maïs, à l'avoine; cela nous permettrait d'élever plus de bétail et nous en tirerions plus de bénéfice que de nos champs de coton.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 14 février:

La crevasse Barilleaux, sur la rive gauche du bayou, a actuellement de belles proportions. L'eau qui s'échappe par la brèche n'a pas causé de grands dommages jusqu'à présent, mais les habitants s'attendent à une nouvelle crue, et si elle arrive, il est très probable que toute la section sera sous l'eau. Quant à présent, le niveau de l'eau du Bayou n'inspire aucune crainte d'un nouveau désastre. Sur tous les points où les levées n'offrent pas une garantie sérieuse, les habitants, sous la surveillance des inspecteurs, s'empressent de les fortifier.

—Pendant la semaine, après deux jours de beau temps, nous avons eu deux fortes gelées; depuis, la température s'est un peu radoucie, mais le temps reste couvert dans la journée et il pleut la nuit.

—Dans la semaine qui vient de s'écouler, il y a eu deux décès: celui de Nemours Lasseigne, fils de Léonard Lasseigne, décédé, dimanche dernier, à l'âge de 20 ans, et celui de Charles F. Gaudé, décédé, jeudi soir, à l'âge de 64 ans, 7 mois et 23 jours. Leurs funérailles ont eu lieu au cimetière de l'église catholique St-Joseph.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, Louisiane, du 14 février:

Le "Ladies Aid Association" a envoyé, à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, des ouvrages de fantaisie faits à l'aiguille; un assortiment de couvertures de laine et des échantillons de cotonnade confectionnées par les mains habiles des dames acadiennes des Attakapas. Ces articles seront exhibés au département des dames.

—Alexandre Chourreau, fils de M. Joseph Chourreau, âgé de 18 ans, est mort subitement, jeudi matin, à Loreauville. Nous sympathisons à la douleur de ce père affligé.

M. Bélizaire Landry, vieillard estimé, et le père de M. Ernest Landry, est décédé à 9 heures A. M., jeudi dernier à Patoutville, âgé de 76 ans. Le jour précédent, la même famille était affligée par la mort subite de M. James Edward Albert, beau-fils de M. Bélisaire Landry. Nous présentons aux parents affligés nos compliments de condoléance.

Les rapports de l'Eglise et de l'Etat, en France.

La question des rapports de l'Etat et de l'Eglise est encore venue hier—dit le *Temps* du 3 février—devant la Chambre à propos du budget extraordinaire. Si elle a été soulevée par M. Paul Bert d'une façon assez intempestive et avec une âpreté de zèle que le temps irrite au lieu d'adoucir, elle a été discutée par M. le garde des sceaux, ministre des cultes, et par M. Goblet avec tant de sens pratique, un tel esprit d'équité, une si grande fermeté de raison, et le vote qui a clos le débat avec une majorité de plus de cent voix a été si politique et si décisif qu'on en félicitant sincèrement la Chambre et le gouvernement nous serions presque aussi tentés de féliciter M. Paul Bert de l'avoir provoqué.

Que poursuivait donc cet honorable député? Rien d'autre qu'une application de plus de sa fameuse théorie du Concordat strictement exécuté: enlever à l'Eglise tout ce que la loi de 1802 ne fait pas à l'Etat une obligation explicite de lui donner. A l'occasion du budget extraordinaire, M. Paul Bert avait songé aux biens domaniaux affectés au service du clergé; il proposait de remettre à la disposition de l'Etat tous ceux de ces immeubles dont l'affectation aux besoins du culte n'est point concordataire, et, comme le ministre le pressait de spécifier, il a nommé, entre autres, les bâtiments où sont logés les grands séminaires et les palais où sont logés les évêques. D'après M. Paul Bert, l'Etat n'est pas tenu de fournir ces logements. En expulsant les séminaristes et les évêques de leurs maisons, loin de violer le Concordat, le gouvernement ne fera que le confirmer en s'y montrant fidèle.

Nous ne discutons pas ici la question juridique, bien qu'elle ne soit pas aussi simple que le croit M. Paul Bert, comme M. le garde des sceaux l'a démontré.

Ce que nous admirons en ce moment, c'est cette sollicitude pour l'exécution intégrale du Concordat chez les hommes qui, en même temps qu'ils l'invoquent, avouent que leur principal souci est de le rendre intolérable et de le rompre. Entre leur argumentation et leur dessein, il y a une telle contradiction que s'il faut prendre l'un au sérieux, l'autre ne paraît plus qu'une ruse de procureur. M. Goblet l'a dit avec une rude franchise quand, en parlant de cette étrange manière de marcher vers la séparation de l'Etat et des Eglises, il l'a condamnée au nom de l'équité et de la logique, comme une façon "oblique ou détournée". Si l'on veut de cette solution, pourquoi n'y pas aller tout droit? Pourquoi se donner la vaine apparence de défendre le Concordat? Pourquoi instrumenter au nom d'un traité de paix contre un adversaire à qui l'on déclare la guerre? M. Paul Bert a pu s'étonner de voir sa proposition rencontrer hier si peu de succès. N'est-elle pas de même nature que bien d'autres acceptées pourtant par la Chambre dans la récente discussion du budget des cultes?

N'est-ce pas en vertu de la même logique mise au service de la même exégèse qu'on a supprimé le traitement des chanoines et les bourses des séminaires? Pourquoi donc ne lui a-t-on pas fait le même accueil? La raison en est simple. La méthode judaïque de pratiquer le Concordat imaginée par M. Paul Bert, est d'un usage assez facile au début. Tant qu'il ne s'agit que de détail, ou la juge de bonne guerre et l'on rit même d'avoir trouvé un si commode manteau pour couvrir une politique de représailles. Malheureusement la méthode s'use en s'appliquant; elle devient chaque jour moins aisée que la veille. La contradiction qu'elle implique éclate ouvertement. Ceux qui la préconisent sont obligés de confesser que leur interprétation du Concordat n'a d'autre but que de le rendre impossible. A ce point, ce n'est plus une question d'économie qui se pose, c'est une question de politique générale, la plus grave et la plus brûlante de toutes: la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Telle est nécessairement la tournure qu'a prise hier le débat à la Chambre à la suite des discours de MM. Martin-Feuillée et Goblet, et de la réplique même de M. Paul Bert; c'est sur la suppression ou le maintien du Concordat que la Chambre en définitive a été appelée à voter. Elle a montré qu'elle repoussait également et la politique de guerre ouverte que prêche l'extrême gauche et la méthode de guerre sourde que recommande M. Paul Bert. Nous sommes bien convaincus qu'au fond elle veut la paix, une paix loyale et des deux parts sincère.

Ce que nous voudrions seulement, c'est qu'elle exprimât toujours cette intention aussi clairement qu'elle l'a fait par son vote d'hier et ne permit jamais à personne de s'y méprendre.

La *République Française*:

M. Thiers a eu bien raison de dire qu'une restauration, en tout pays, est la pire des révolutions. Nous en avons fait la dure expérience à diverses reprises, et c'est bien fini: nous avons mieux à faire à présent, et l'on ne peut que s'étonner de l'étrange persistance avec laquelle les écrivains de la réaction méconnaissent le sentiment universel et profond qui s'est emparé de la France après tant d'épreuves, lorsqu'elle s'est séparée pour toujours de la monarchie et confiée à la République. Cette persistance aveugle ne peut s'expliquer que par l'irrémédiable décadence des anciens partis. Ils continuent à s'appeler conservateurs et ne rêvent que bouleversements et catastrophes. Une telle contradiction les juge. Aussi le pays ne se lasse pas de les désavouer, de les repousser. Il les abandonne à leur folie monarchique, sachant bien qu'il en est lui-même définitivement guéri. Plus il s'éloigne d'eux, plus ils crient fort pour le ramener: c'est la destinée inévitable de ceux qui ont perdu toutes chances d'échapper aux conséquences d'un arrêt sans appel. Ils se lamentent, se désespèrent, maudissent leurs juges, outragent la vérité et les lois, et tout cela, en pure perte: il faut que leur sort s'accomplisse! Ne vaudrait-il pas mieux pour eux se résigner mourir du moins avec quelque dignité?

Un grand journal de Paris nous annonce que les adversaires du scrutin de liste ont essayé, le 2 février, un premier échec qui ne laisse pas d'être significatif. On sait, ajoute l'organe de la capitale, qu'ils avaient médité de recueillir les adhésions inavouées par le moyen inavouable du scrutin secret. Sur une proposition de députés appartenant à divers groupes de la gauche, le principe même du scrutin secret a été effacé du règlement à l'unanimité des votants, moins treize, qui, après la séance, se sont trouvés n'être plus que huit. On peut regretter, assurément, qu'on modifie une règle permanente en vue d'un fait accidentel, mais ce n'est pas pour le moment la question: il s'agit du scrutin de liste et des efforts qui se font pour l'empêcher; on était arrivé, par des entretiens de couloirs et par des racontars de journaux, à faire croire qu'il était perdu, tout au moins compromis. Le vote du 2 février montre ce qu'il faut penser de ces prophéties intéressées: sans doute tous les adversaires du scrutin secret ne sont pas des partisans du scrutin de liste, mais ceux d'entre eux qui restent fidèles à l'arrondissement ont le courage de leur opinion et ils ne doivent plus compter sur les indécis, sur les hésitants, disons le mot, sur les lâches, qu'il ne faut pas considérer comme une quantité négligeable dans les assemblées.

L'*Univers*, de Paris, annonce que, par nomination de M. Stumpf, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, l'abbé Ricklin a été appelé à la direction de la paroisse de Bernhaupt-le-Haut, près de Cernay. M. Ricklin avait été pendant trois ans, rédacteur en chef de l'*Union d'Alsace-Lorraine* qui a été supprimé. Il y a quelque mois, par un arrêté du statthalter, pris en vertu de ses pouvoirs dictatoriaux.

La Propagande de Rome enverra prochainement à ses frais deux capucins italiens à Assab; elle en enverra également d'autres sur tous les points où l'Italie s'établira.

Nous lisons, dans le *Temps*, du 5 février:

Les Italiens se sont donné plus de peine qu'il n'était nécessaire pour dissimuler les annexions qu'ils se préparent à accomplir. Personne, en les voyant se ranger d'une manière si empressée à la politique britannique, n'a douté qu'ils n'eussent en vue quelque avantage à en recueillir. Personne, en voyant leurs vaisseaux appareiller pour la mer Rouge, n'a douté que derrière Assab ne se dissimulât Massouah. Et nous pouvons ajouter: Personne, en les entendant dire aujourd'hui qu'il ne s'agit que d'aider l'Angleterre dans son occupation temporaire de l'Egypte, ne doute que les Italiens ne soient bien résolus à garder ce qu'ils auront pris. Pourquoi, d'ailleurs, tant de précautions et de dénégations? Si l'Italie, comme nous sommes persuadés qu'elle le fera, respecte, dans la mer Rouge ou dans le golfe d'Aden, les droits déjà acquis, nul ne sera tenté de trouver mauvais qu'elle ait cherché à son tour quelque territoire à occuper sur cette côte d'Afrique où tous les Etats européens semblent aujourd'hui se donner rendez-vous. Non seulement on ne s'en étonnera point, mais on sera disposé et à féliciter l'Italie de ses acquisitions et à se féliciter soi-même qu'elle ait enfin trouvé un débouché pour l'activité de ses nationaux et une satisfaction pour les besoins d'agrandissement qui la travaillaient. Ce n'était pas sans une certaine inquiétude qu'on la voyait si fiévreusement consulter la carte d'Europe, si impatiemment supporter les limites que lui imposaient l'Autriche dans l'Adriatique et la France sur la côte barbaresque, si anxieusement peser les risques d'une entreprise sur Tripoli. L'Italie, maîtresse du port principal de la mer Rouge, aura tout ensemble une possession assez importante pour flatter son amour-propre, et des difficultés d'établissement assez grandes pour occuper ses efforts et concentrer ses ambitions. C'est le Soudan oriental tout entier qui va s'ouvrir à son esprit d'entreprise, mais c'est en même temps de longues luttes avec l'Abyssinie qui vont commencer. Les Italiens, qu'ils en soient certains, auront pour eux les vœux de toute l'Europe dans l'œuvre de civilisation dont ils prennent aujourd'hui si courageusement les charges, et dont ils retireront, dans tous les cas, pour eux-mêmes des avantages de virilité et de dignité. Il eût été fâcheux qu'ils continuassent à quêter des alliances, et, dans ces alliances, à chercher quelles rançonnes ils pouvaient satisfaire, quelle conquête ils pouvaient espérer. Les voilà qui ont enfin pris leur parti; Berlin était trop loin, Vienne ne rendait pas les visites. Eh bien, ils ont laissé là Vienne et Berlin, et ils suivront désormais l'étoile de l'Angleterre, une puissance isolée et qui ne sera pas fâchée de serrer la main qu'on lui offre, une puissance maritime, d'ailleurs, une puissance méditerranéenne et, par conséquent, voisine de l'Italie. Notre avis est que les Italiens ont bien fait.

L'administration de la marine française a pris, depuis plusieurs mois, des mesures importantes afin d'assurer le ravitaillement des bâtiments de guerre français et des transports de Suez à Saïgon. Des dépôts de charbon ont été créés à Obock, à Mahé et Pondichéry, de telle sorte qu'elle n'est plus tributaire des ports anglais.

Obock remplace l'escale d'Aden; Mahé, dans la mousson du nord-est, et Pondichéry, dans la mousson du sud-ouest, remplacent l'escale de Colombo. Ces mesures prises, à propos des difficultés dont les Anglais menacent la France depuis longtemps, resteront en vigueur après que la campagne de Chine sera terminée, au grand avantage du commerce français qui aura à approvisionner les dépôts, et des colonies françaises, qui profiteront du mouvement qu'entraîne le passage de nombreux bâtiments de guerre et de commerce.

Obock a pu délivrer dernièrement au transport le *Tonkin* charbon, eau, bœufs, moutons et légumes en abondance.

Mahé est outillé de façon à livrer 259 tonnes de charbon par jour. Avec quelques travaux sans importance, les bâtiments pourront y charger aussi rapidement que dans les ports anglais.

A Singapour, les autorités britanniques ont mis en vigueur l'*Enlistment Act* et ne permettent aux bâtiments français que de prendre la quantité de charbon nécessaire pour aller jusqu'à Saïgon. C'est une mesure qui n'est que vexatoire. En effet, la souveraineté anglaise ne s'étend pas en dehors de Singapour, et, comme les mouillages sont nombreux dans le détroit de Malacca, rien n'est plus facile que de réunir sur des chalands, en dehors des eaux anglaises, le charbon nécessaire pour ceux des bâtiments français dont le passage est signalé par le télégraphe.

D'autre part, l'approvisionnement de l'escadre de l'amiral Courbet est assuré par des marchés passés de longue date et par des mesures prises directement par l'administration de la marine. Comme on le voit, le résultat immédiat des restrictions imposées par le gouvernement anglais est une diminution du commerce anglais dans les mers de l'Inde et de Chine; aussi on ne sera pas étonné d'apprendre que les mesures prescrites par lord Derby causent un grand mécontentement à Hong Kong et à Singapour.

Entre avocats.

—Vous savez que notre confrère X... vient de mourir?

—Et qui est chargé de lui intenter une oraison funèbre?

Extrait d'un roman à la mode:

"Elle avait dérait sa coiffure. Et ses nattes tombaient sur celles de Chine, etc...."

Ulcères et Catarrhes Chroniques.

Mme Christian Zolle, de Carondelet, St-Louis, Missouri, âgée de soixante-trois ans, avait à la jambe un ulcère chronique qui coulait depuis quarante-trois ans. Pour nous servir de son langage "elle avait essayé tous les médecins" sans obtenir le moindre soulagement. Deux de ces derniers, rangés parmi les plus éminents, lui conseillèrent, comme unique moyen de sauver sa vie, de faire amputer la jambe malade au-dessous du genou. Elle souffrait d'une démangeaison insupportable, que remplaçait bientôt une douleur cuisante, de telle sorte qu'elle ne comptait plus que sur la mort pour la délivrer de ses tortures. Il lui était impossible de dormir ni de se reposer. Le 21 mars de la présente année, elle commença à employer le PERUNA du Dr Hartman, et aujourd'hui la jambe est parfaitement guérie; la vieille dame dit qu'elle a plus dormi pendant les trois derniers mois qu'elle ne l'avait fait durant les quarante-trois années précédentes.

Mlle Alice Brady, d'Est St-Louis, Illinois, souffrait depuis cinq ans d'une opthalmie catarrhale. Le 27 avril, elle se confia aux soins du Dr Hartman. Pendant toute l'année précédente, elle avait été soignée par deux des meilleurs oculistes de la ville, mais tous leurs efforts avaient échoué. Un mois après avoir été soignée par le Dr Hartman, qui employait le PERUNA, ses yeux étaient presque entièrement guéris, et, selon ses propres paroles, ce dernier a fait plus pour elle dans ce court espace de temps que les oculistes pendant toute une année. L'agent vainqueur est, bien entendu le PERUNA.

Mlle Annie Baker, First Avenue, Milwaukee, écrit: "C'est avec le plus vif plaisir que je recommande le PERUNA. Je souffrais de l'asthme depuis des années. On m'engagea à essayer le PERUNA. Ce médicament m'a promptement soulagée, et l'usage que je continue à en faire rend les accès de moins en moins fréquents. Je suis persuadée maintenant que je serai bientôt complètement guérie."

Walker Brothers, pharmaciens, Batavia, O., écrivent:

"Dr S. B. Hartman, Columbus, Ohio.—Cher Monsieur—Il y a environ deux semaines, j'ai eu connaissance d'un cas tout particulier, et après quelques questions posées à la malade, j'ai compris qu'il s'agissait d'un fort mauvais catarrhe de l'estomac qui durait depuis dix ans. La pauvre femme avait consulté tous les médecins qu'elle avait pu voir. Je la décidai à essayer votre PERUNA et votre MANALIN. Elle avait des spasmes tous les trois ou quatre jours; ils cessèrent à la cinquième dose, et ils ne sont plus depuis revenus."

W. M. Griffith, Ashland, Ky., écrit: "Les grands ulcères qui s'étaient déclarés il y a quinze mois sont complètement guéris. L'enflure, la douleur et la démangeaison ont diminué, la jambe est guérie, et je suis parfaitement bien. Le PERUNA est un merveilleux remède."

Madrid, 4 février, 9 h. 20.

Le ministre des affaires étrangères a déposé, hier, à la Chambre le projet de loi autorisant le gouvernement à accorder aux importations anglaises le traitement de la nation la plus favorisée dès que le Parlement anglais aura fait des concessions sur l'échelle alcoolique des vins.

Le projet autorise en outre l'ouverture de négociations en vue d'obtenir de plus amples concessions aux vins espagnols en échange de certaines modifications des tarifs espagnols qui infligent des droits élevés aux produits de l'industrie britannique, notamment aux tissus de laine.

Ce traité pourra être dénoncé à partir du 30 juin 1887, et n'est pas applicable aux îles de Cuba et de Puerto-Rico.

Le ministre a donné lecture d'un autre projet de loi destiné à calmer les protectionnistes de la Catalogne. Ce projet suspend indéfiniment les réductions des droits d'importation qui devaient avoir lieu en 1887 et 1892, pour les ramener au maximum fiscal de 15 0/0, conformément aux lois de 1869 et de 1882.

Dans le préambule du projet, il est dit que cet arrêt, dans la voie du libre-échange, est indispensable pour protéger l'industrie nationale et pour donner au gouvernement une plus grande liberté d'action dans la négociation des futurs traités de commerce.

Dans la presse libérale, ces deux projets de loi sont vivement critiqués.

Veut on savoir ce que la pharmacie centrale de l'Assistance publique emploie de drogues et médicaments ou produits divers dans une année pour le service des hôpitaux et hospices de Paris?

24,000 kilogrammes de racine de réglisse; 15,000 de quinquina; 80,000 de graine de lin; 6,000 de graine de moutarde; 15,000 d'huile de foie de morue; 20,000 de glycérine; 3,000 d'eau de fleurs d'oranger.

250 kilogrammes d'opium; 2,000 de bromure de potassium; 50 de nitrate d'argent; 500 de sous-nitrate de bismuth; 60 de sulfate de quinine; 12,000 d'acide phénique; 10,000 de chloral.

Citons encore 30,000 citrons frais et 40,000 sangsues.

Un souvenir assez piquant sur M. Michel Renaud, le sénateur des Basses-Pyrénées qui vient de mourir.

Bien que républicain assez avancé, M. Michel Renaud croyait au *fond* en Dieu, comme disait un de ses collègues qui rapportait à l'appui le trait suivant:

Nommé député en 1871, M. Michel Renaud arrive à Versailles et loue un appartement au prix de 150 francs par mois.

Comme il paie d'avance, le propriétaire lui demande s'il veut un reçu.

A quoi bon entre honnêtes gens, fait le naïf député. Dieu nous voit.

—Vous croyez donc en Dieu?

—Certainement, et vous?

—Moi, je n'y crois pas.

—Alors, donnez-moi bien vite une quittance.

La comtesse de Cambacérès, morte récemment, était fille du maréchal Davout, et par conséquent cousine germaine du général Davout, duc d'Auerstaet. Une de ses petites-filles est la duchesse de Feltre, qui était toute jeune fille lors de la guerre de 1870.

C'est elle qui fit cette jolie réponse enfantine à un général prussien, logé au château de Montgobert, et qui lui disait:

—J'ai une petite fille de votre âge, je vais lui écrire. Que lui dirai je de votre part?

—Dites-lui, général, que je me serais bien passé de connaître son père.

Un champion du spiritisme, M. Damiani, offre de parier deux mille livres sterling: 1° Que les revenants ne sont pas de simples ombres, mais se manifestent à nous en chair et en os; 2° Qu'ils nous serrent la main; 3° Qu'ils consentent à poser devant un objectif et à laisser prendre leur photographie. Notez que ce M. Damiani n'est pas le premier venu; c'est un archi-millionnaire qui peut perdre vingt-cinq mille francs comme un londrès.

Quel honneur pour nous, mincés plumitifs, dit à ce propos un journaliste parisien, de pouvoir serrer la main à des confrères tels qu'Homère, Virgile et Corneille! Et quelle gloire pour Pierre Petit de pouvoir dire l'impérieux *Ne bougeons plus!* à des autocrates aussi remuants qu'Alexandre le Grand, Attila et Napoléon Ier!!!

Décédé, hier matin à 2 heures à l'âge de 65 ans, GUSTAVE QUÉRÉ, natif de la Nouvelle Orléans. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin à 11 heures de sa dernière résidence, coin Bayou St-Jean et Esplanade.

KILSHAW—Décédé, mercredi matin, 18 février, à 6 heures et demie, CHARLES KILSHAW, natif de cette ville. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, jeudi, de sa dernière résidence, rue Peters, entre Flood et Andry, à 3 heures de l'après-midi, et le convoi passera coin Remparts et Esplanade à 4 heures.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

POMPANO ET SAUMON DE CALIFORNIE
Ainsi que toutes les autres espèces de Poissons.
A prix modéré, au Marché Français, stalle de
15 fév—7f — A. BARTHOLOMEW & CO.

Perdu ou égaré.

Le certificat No 283, dix actions du fonds capital de la Carondelet Canal & Navigation Co., tirés à l'ordre de Jos. Bayle. Le public est averti de ne point négocier le dit certificat.
H. HUARD,
Secrétaire Carondelet Canal & Navigation Co.
7fév—1m

Nouveautés d'automne et d'Hiver
—CHEZ—
GODCHAUX
(MAGASIN DE
LINGE
CONFECTIONNÉ
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.
Nous ferons l'ouverture de
Nos nouveautés
EN
Habillements pour
Hommes
Jeunes Gens et
Enfants
A
DES PRIX TRES MODIQUES.
Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

C. F. CARUTHERS & CO.,
Importateurs et Marchands de
Vins, Liqueurs et Cigares de choix.
Spécialités de Vins, Liqueurs, etc., pour familles.
No 27 rue Carondelet.
Succursale: 159 rue du Canal, Nouvelle-Orléans
12 nov—3m

GEORGES SOULIE,
SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Modèles, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Gallatin, entre Valmont et Léon, N., Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 11 heures. 4sept—1an

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 139 Douane.
Ouverture d'un riche assortiment
—DE—
Soieries de Printemps
Les plus récentes nouveautés.
Tricot de soie glacé,
Merveilleux Caméléon,
Surah armure glacé,
Surah rayé et cadrillé toutes couleurs
Nous engageons les dames à venir nous visiter; elles seront surprises de nos prix.
Notre maison défie toute concurrence pour le bon marché et la qualité des marchandises.
15 fév—

Grande ouverture et énorme sacrifice de tissus et de nouveautés chez
I. SIMON & FRERE
Viennent d'être reçues:
250 pièces 4|4 piqué blanc à 4 1|2 cents.
500 pièces belles Indiennes à chemises à 4 1|2 cents, valant 10 cents.
250 douzaines châles en laine à carreaux, à 10 cents, valant 25 cents.
500 pièces linons en couleur, réduits à 3 1|2 cents la yarde.
250 pièces bunting dentelle tout laine, à 13 cents, valant 25 cents.
150 pièces batiste de toutes couleurs, à 10 cents, valant 25 cents.
Grandes réductions de prix dans le linge de dessous de dame.
Chemises à 25 cents et au-dessus.
Chemises à 30 cents et au-dessus.
150 belles robes de dentelle d'enfants à $1 00.
100 belles robes de piqué d'enfants, à 90 cents et au-dessus
250 bonnets dentelle, assortis, d'enfants, à 10 cents et au-dessus.
200 belles broderies et passementeries à 2 1|2 cents et au-dessus; 150 jerseys pour dames, à 45 cents, seront vendus sans faute; 350 douzaines bas bien faits pour dames, à 20 cents la paire. 500 corsets français à 50 cents, valant $1 00. 500 rouleaux natte blanche à 12 1|2 cents et au-dessus, 50 rouleaux nattes de fantaisie à 15 cents et au-dessus, 50 rouleaux 4|4 tapis d'escaliers à 50 cents, valant 40 cents. 250 rug Bruxelles à 50 cents; 150 rugs velours à 50 cts. 500 paires stores de fenêtre à 50 cents complets.
Venez examiner nos bas prix avant d'acheter ailleurs.
I. SIMON & FRERE.
47 et 49 rue des Ursulines, entre Royale et Chartres
15 fév—

Avis.

UN Français, homme de lettres (avec diplôme et hautes références), demande une place de précepteur dans une famille, soit en ville, soit à la campagne, aux Etats-Unis ou ailleurs. Il se chargera de l'EDUCATION LITTÉRAIRE COMPLETE, dans les langues grecque, latine et française, d'un ou de plusieurs enfants.—Modeste rémunération.—S'adresser, par lettre, à M. Edmond Chamaillard, aux bureaux de l'ABEILLE.
10 fév—1 f

AUX Familles.—Une dame de cette ville, très honorablement connue, et veuve depuis plusieurs années, pourrait se charger de deux enfants dont elle prendrait soin et qui seraient chez elle comme chez une mère. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Tremé, No 228, entre Ursulines et St. Philippe.

John B. Lavigne. — Léon Barthet
LAVIGNE & BARTHET,
PHARMACIENS,
(Successeurs de Lavigne Frères)
218 Rue de Chartres, coin Dumaine.
Médicaments patentés français et américains, Articles de Parfumerie, etc
N. B.—Les ordonnances de Messieurs les médecins remplies avec soin à toute heure du jour ou de la nuit. 13 fév—1m—D.Ma.J

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes sky light
247 à 251 rue Magasin,
19 sept—1an — Nlle-ORLEANS

CHAS. GLAWE,
Fabricant de—
Auvents en toile, tentes, drapeaux, appuis pour hamacs et auvents en bois.
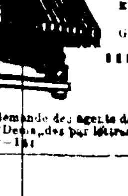
—Marchand de—
COUTIL [DUCK], COTON, DE TOUS POIDS ET DE TOUTES LARGEURS.
111 NORTH MAIN STREET.
Dayton, Ohio.
On demande des agents dans le Sud.
Demandez par lettres le catalogue.
4 fév—1m

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MER.
ED. A. PALFREY, Président,
JOHN PHELPS, Vice-Président,
T. F. WALKER, Secrétaire,
Succursales;
M. W. A. VALLONT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER,
21 janv—1an|PP Secrétaire.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block St. Paul Minn.
Pour quelque temps, à la Nlle-Orléans, aux bureaux de l'ABEILLE.

1848. Maison fondée. 1848.
C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.
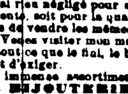
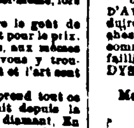
J'ANNONCE au public en général et à mes clients en particulier, que je viens de recevoir de France et du Nord, un splendide assortiment de marchandises, choisi par moi-même, lors de mon dernier voyage.
Je n'ai rien négligé pour satisfaire le goût de ma clientèle, soit pour la qualité, soit pour le prix. Je défie de vendre les mêmes objets, aux mêmes prix. Venez visiter mon magasin, vous y trouverez toutes que le fini, le bon goût et l'art sont en droit d'exiger.
Mon immense assortiment comprend tout ce que la BIJOUTERIE produit depuis le hochet d'enfant jusqu'à la parure en diamant. En ORFEVRERIE de table, en argent, depuis le rouleau de serviette jusqu'au couvert de table; en FANTAISIE, tout ce qu'elle peut produire.
Le COIN SILVER est à raison de $1.50 l'once.
ORFEVRERIE en PLAQUÉ: Spécialité pour les couverts en Alfénide: services de table, articles de Restaurants, d'hôtels et Cafés.
OPTIQUE: Tout ce que la vue peut désirer en Lunettes et Pince-nez, soit en or, en argent, etc., à 25 cents et au dessus.
ARTICLES d'EGLISE: J'appelle respectueusement l'attention du Clergé sur la grande réduction faite sur ces marchandises. Voulant liquider cette branche d'affaires, je vendrai mes Ostensoirs, mes Ciboires, mes Calices, mes Chandeliers mes Lampes, mes Candélabres, mes Boites à Stes huiles, etc., en or, en argent et en plaqué, à des prix surprenants.
Réparations de toutes sortes.
24 déc—3m—D.Mar.J

Au Public.

Les fêtes du Carnaval ayant interrompu le cours ordinaire des occupations à l'Exposition, l'estampillage des billets munis de photographies sera repris mercredi, jeudi et vendredi, aux mêmes heures et lieux qu'auparavant.
19 fév—3f — COMITÉ D'ADMISSION.

Avis au public.

L'avis que l'"Art Gallery" serait ouvert le 15 du courant a été le résultat d'un malentendu. Il n'est pas probable que l'"Art Gallery" puisse être ouvert avant jeudi ou vendredi prochain. Avis en sera donné en temps et lieu. Quand la Galerie sera ouverte, elle répondra, on en a l'espoir, à l'attente du public. 19 fév—2f

Avis au Public.

Bureau du Directeur-Général.
Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
Nlle-Orléans, 14 février 1885.

A partir de ce jour les PORTES de l'Exposition SERONT OUVERTES aux visiteurs de 8 h. du matin à 9 h. et demie du soir, et tous les édifices ainsi que le bureau seront éclairés jusqu'à 10 h. du soir.
SAM'L H. BUCK,
15 fév—7f. — Directeur-Général par intérim.

Cartes d'entrée permanentes.

AVIS AUX EXPOSANTS.

LUNDI 9 février 1885, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, les cartes d'entrée permanentes seront distribuées à ceux qui y ont droit. Tous les exposants du "Main Building" sont invités à s'adresser au Bureau du Chef des Installations, à l'époque désignée, pour obtenir des cartes permanentes pour eux-mêmes et leurs employés y ayant droit, contre remise des cartes provisoires. Les chefs de départements recevront directement les cartes d'entrée dont il s'agit, ainsi que les Commissaires des Etats-Unis pour les Etats, les Territoires et le Conseil du Gouvernement des Etats Unis. La distribution, accompagnée d'instructions imprimées relatives aux passes photographiques, aura lieu lundi, le 9 février 1885, époque après laquelle aucune passe provisoire ne sera reconnue.

Toutes les parties intéressées sont priées de se guider d'après les instructions précédentes.
E. A. BURKE, Directeur-général.
6 fév—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général.
Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.
28 janv

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL,
Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.
E. A. BURKE,
9 déc— Directeur Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES INSTALLATIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisent avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que la maison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE.
7 sept—PP — Directeur-Général.

EDOUARD SIDEL,
Architecte,
Elève de l'école des Beaux-Arts, Paris.
Nlle-Orléans, 235 rue de Chartres.
18 janv—1m D J—V&C

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre aux commerces et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6 jan—

Mme RONDEAU, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 35 ans, elle se recommande 16 déc—1

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

"Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PREPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
24 déc 84 | 1 an PP—D Mar J

Philip Werlein,
135 rue du Canal,
15 RUE BOURBON.
Première Maison de Musique du Sud

Examinez le grand étalage de Pianos
CHICKERING,
WEBER,
MATHUSHEK,
MASON & HAMLIN,
HARDEMANN,
Meilleurs Orgues
MASON & HAMLIN, ESTY
BAY STATE.
Prix plus bas!
Termes plus faciles
Prix défiant la concurrence dans n'importe quelle partie des Etats-Unis.
Un Piano tout neuf pour $175.
PIANOS VENDUS A DES CONDITIONS FACILES
ET A
Des Paiements Mensuels.
25 jan—1f

CHEZ
GRUNEWALD:
18 Baronne ou
127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres.

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc
TAPIS!
De bonne qualité à prix réduits.
21 avril—

Genres Nouveaux.
MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES,
Avec ou sans bordure.
TAPISSERIE DE BROXELLES,
70 cents la yarde.
Rideaux de Dentelle, Stores
Rideaux Madras et Dentelle,
Toiles Cirées, Linoleum,
Corticine.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
21 sept—

REOUVERTURE!
Restaurant de Leon,
No. 22 rue St. Charles,
(Près Commune)
COMPLETEMENT RESTAURÉ ET MEUBLÉ A NEUF.
Ce Restaurant fameux ouvrira pour recevoir ses clients à six heures
Samedi matin, 14 février.
13 fév—7f

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).
107 RUE DOUANE,
Près Royale...........Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se plaise dans ce cas.
PRIX............$6
PRIX DE SOUSCRIPTION............$5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

JERSEYS! JERSEYS!!
En voulez-vous?
Allez chez
ONNEN,
au coin des rues Royale et St. Louis, (sous l'Hôtel Royal.)
Un beau JERSEY noir tout laine à $1.
Jersey garni, 1ère qualité, noir, rouge ou bleu, tout laine, $1 50.
Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.
Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés, Zephir Berlin à 7 cts l'once.
Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19 oct—6m

A louer.

Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin à minuit. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte ces jours là.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
FACTORS AND TRADERS
49......Rue Carondelet......49
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1885.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour l'année expirant le 31 décembre 1884:

Primes—		
Sur les risques d'incendie	$388,609 46	
Sur les risques de rivières	51,791 39	
Sur les risques de mer	10,711 14	
		$451,111 99
Ajouter celles non expirées de 1883		162,576 89
		$614,688 88
Déduire—		
Primes non échues de 1884	$114,500 43	
Primes remboursées	71,269 66	
Réassurances	62 735 36	
Escomptes et commissions	79,943 70	
		328,388 65
Primes nettes échues		$286,300 23
Ajouter—		
Intérêt et Escompte	$40,135 23	
Sauvetage	4,994 89	
Profits et Pertes	291 02	
		45,421 14
Revenus nets		$331,721 37
Déduire pertes payées—		
Incendies	$206 041 06	
Rivières	16,092 11	
Mers	2,754 84	
	235,488 01	
Frais généraux	38,329 29	
Bureau des Rassureurs	4,638 83	
Taxes d'Etat et de Ville	16,025 72	
Dépenses d'agences	14,159 47	
		298,639 34
Pertes non payées		$33 082 03
		30,214 10
Reliquat		$2,767 93

La compagnie a l'actif suivant:	
Comptant en mains	$34,214 10
Comptant entre les mains du Trésorier de l'Etat du Mississippi	25 000 00
Billets à recevoir valant nantissements	244,158 78
Billets à recevoir valant hypothèques	103,578 11
Billets à recevoir valant billets à primes	1,408 05
Actions de banque et autres, valeur du marché	16,415 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	122,000 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché	156,550 00
Propriétés foncières, valeur du marché	141,400 00
Dû pour sauvetage	1,000 00
Installation de bureau	3,000 00
Comptes en voie de perception	55,400 25
Comptes dûs par des agents dont il a été perçu depuis le 1er janvier $19 371 32	26,895 94
Intérêt dû et accru sur prêts et bons	8,702 68
	$940,632 91

PASSIF.

Capital	$700,000 00
Surplus	50,000 00
Primes non échues	114,500 43
Pertes ajustées et non ajustées	30,214 10
Réassurances et autres bills	6,878 00
Balance à diviser entre les actionnaires selon l'amendement de l'arti. le III de la charte	39,040 38
	$940,632 91

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans, 21 janv. 1885.
Fait et signé sous serment pardevant moi,
EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

John I. Noble,	Louis Bush,
John Chaffe,	A. Brittin,
Richard Milliken,	John I. Adams,
Sam'l Friedlander,	R. T. Buckner,
R. M. Walmsley,	Chas E. Black,
A. H. May,	John V. Richards,
Samuel H. Boyd,	Thomas Day,
Wm J. Behan,	Sam'l Delgado,
R. F. Eshleman,	John P. Richardson
Wm Hartwell,	Jas T. Redd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Janin,	Jules A. Blanc,
	W. H. Bofinger.

23 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avr 1883.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital........$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON............Président
LOUIS BARNETT............Secrétaire
MAURICE STERN............Vice-Président
13 fév—1an 1-4e

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 18 FEV.—CLASSE B No 41
Tirage de 4 heures P. M.

40	1	74	62	47	20	7	9	43	52	8	70	13	27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salles de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous [illegible]
Ce 18 février 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. F[illegible]
W. A. BOUR[illegible]
Commissaires.
Les plans de nos tirages [illegible] sont [illegible]